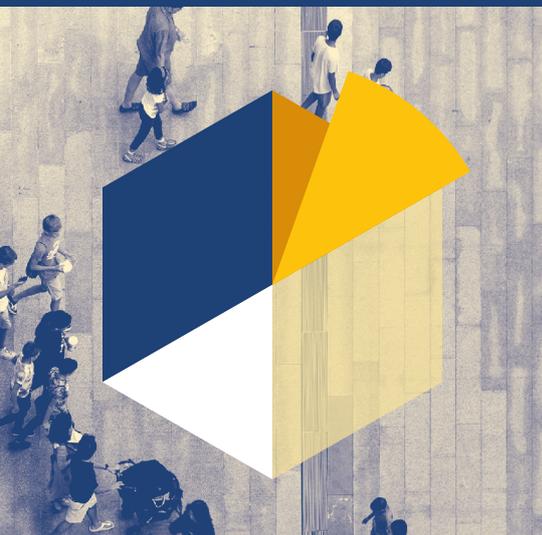


En quarante ans, l'emploi se concentre progressivement dans les grandes zones d'emploi hors Île-de-France

Insee Première • n° 1895 • Mars 2022



Entre 1975 et 2018, l'emploi a évolué de manière très contrastée selon les territoires. La taille des zones d'emploi est un facteur déterminant. L'emploi augmente davantage dans les grandes zones d'emploi, où il se concentre donc de plus en plus. La situation géographique est également importante. L'espace allant de la façade atlantique à la côte méditerranéenne et de la vallée du Rhône à l'Alsace, nommé ici le « U de la croissance », est le plus dynamique.

Les mutations dans la nature des emplois depuis le début des années 1980 influent sur les dynamiques territoriales d'évolution de l'emploi. La « diagonale des faibles densités », allant des Ardennes au Massif Central, bien pourvue en emplois de production, a subi le déclin de ce type d'emploi. À l'inverse, le « U de la croissance », et plus particulièrement ses grandes zones d'emploi, a profité de l'essor des fonctions métropolitaines (conception et recherche, culture et loisirs, gestion, prestations intellectuelles et commerce inter-entreprises) pour gagner toujours plus d'emplois. En Île-de-France, malgré une forte dotation en emplois des fonctions métropolitaines, l'emploi ne progresse pas davantage que dans le reste du territoire.

Entre 1975 et 2018, l'emploi a augmenté en France métropolitaine de 25 %, soit + 0,5 % en moyenne par an. Les évolutions sont diverses sur le territoire. Sur les 287 **zones d'emploi** de France métropolitaine, chacune constituant un marché du travail local, l'emploi diminue dans environ un quart d'entre elles, alors qu'il augmente de plus de 35 % dans un autre quart (plus de + 0,7 % en moyenne par an) ► **figure 1**. Par exemple, dans les zones de Roubaix-Tourcoing, Remiremont, Flers, Carhaix-Plouguer, l'emploi baisse en moyenne de 0,6 % par an sur la période, quand il augmente de 1,4 % dans celles de Montélimar, Annecy, Cannes, Bastia.

En quarante ans, l'emploi a davantage augmenté dans les grandes zones d'emploi, hors Île-de-France

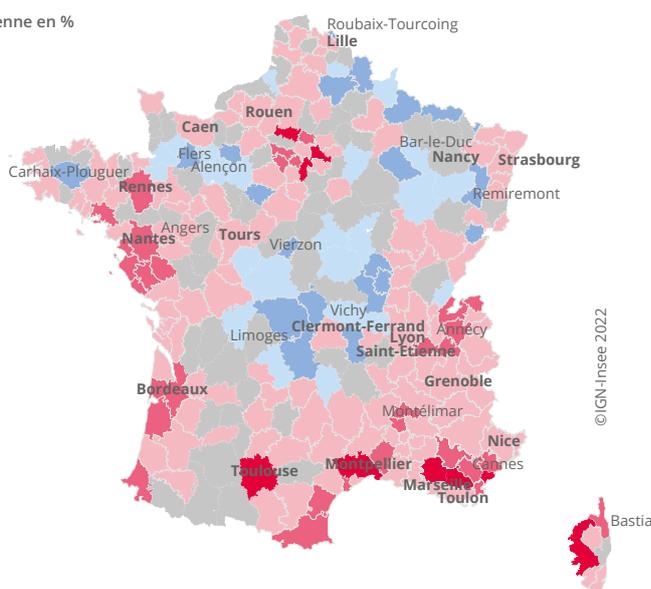
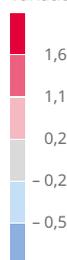
Depuis 1975, la concentration de l'emploi s'accroît dans les grandes zones d'emploi, soit celles de plus de 200 000 emplois, situées hors Île-de-France. En 2018, ces zones regroupent 24,5 % des emplois de France métropolitaine, soit 3,7 points de plus qu'en 1975. La part des emplois situés en Île-de-France est stable sur la période (environ 22 %) tandis que celle des emplois dans les zones de taille intermédiaire (entre 50 000 et 200 000 emplois) diminue légèrement (- 0,6 point) et baisse de 2,9 points dans les petites zones, soit celles de moins de 50 000 emplois ► **figure 2**.

Sur la période, dans les 18 grandes zones, l'emploi augmente en moyenne par an de 0,9 %. Dans cette catégorie, celle de Toulouse, particulièrement dynamique, gagne 2,0 % d'emplois en moyenne par an depuis 1975. L'emploi augmente en

moyenne de 0,5 % dans les zones de taille intermédiaire. Dans les petites zones, l'emploi n'augmente en moyenne que de 0,2 % et plus d'un tiers d'entre elles perdent des emplois comme Alençon, Bar-le-Duc, Vichy et Vierzon.

► 1. Évolution de l'emploi par zone d'emploi entre 1975 et 2018

Variation annuelle moyenne en %



Note : sur la carte figurent le nom en gras des 18 grandes zones d'emploi ainsi que celui des autres zones citées dans le texte.

Lecture : entre 1975 et 2018, l'emploi a progressé en moyenne de 2,0 % par an dans la zone d'emploi de Toulouse.

Champ : France métropolitaine, emplois au lieu de travail.

Source : Insee, recensements de la population 1975 et 2018.

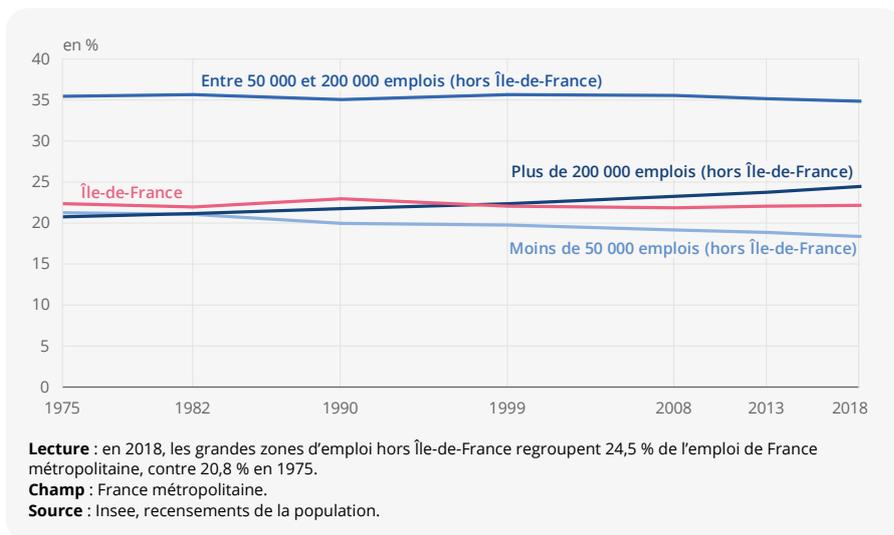
L'emploi se concentre de plus en plus de la façade atlantique à la Méditerranée ainsi que de la vallée du Rhône à l'Alsace

En plus de l'Île-de-France, les zones d'emploi peuvent être regroupées en trois grands espaces ayant des dynamiques d'emploi et de population très différentes ► **figure 3**. La « diagonale des faibles densités » des Ardennes au Massif Central est marquée par un déclin de l'activité. Le « U de la croissance », qui regroupe les zones d'emploi des côtes atlantique et méditerranéenne ainsi que de l'axe allant de la vallée du Rhône à l'Alsace, est très dynamique économiquement et démographiquement. Enfin, dans le troisième espace réunissant la façade de la Manche et le Centre-ouest, la situation est intermédiaire ► **méthodes**.

Le « U de la croissance » est l'espace géographique dans lequel l'emploi augmente le plus entre 1975 et 2018 (+ 0,9 % en moyenne par an). Il concentre de plus en plus d'emplois, sa part passant de 34,2 % à 40,9 %, soit + 6,7 points. À l'inverse, la part des deux autres espaces diminue : la part de la « diagonale des faibles densités » dans l'emploi total baisse de 4,5 points et celle de l'espace « façade Manche - Centre-ouest » de 2,0 points.

Cette concentration de l'emploi dans le « U de la croissance » résulte en partie de la présence de grandes zones d'emploi plus dynamiques. En effet, 11 des 18 zones d'emploi de plus de 200 000 emplois s'y trouvent : Lyon, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Nantes, Strasbourg, Rennes, Montpellier, Grenoble, Nice et Toulon. Ce territoire regroupe aussi près de la moitié des zones de taille intermédiaire.

► 2. Répartition de l'emploi selon la taille des zones d'emploi de 1975 à 2018



Néanmoins, même à taille de zone équivalente, l'emploi est plus dynamique dans le « U de la croissance » ► **figure 4**. Par exemple, entre 1975 et 2018, parmi les grandes zones d'emploi, l'emploi augmente respectivement de 1,0 % par an en moyenne dans la zone de Toulon située dans le « U de la croissance », de 0,6 % dans celle de Caen située dans la « façade Manche - Centre-ouest » et de 0,5 % dans la zone de Clermont-Ferrand située dans la « diagonale des faibles densités ».

Les emplois des fonctions métropolitaines et présentes augmentent fortement, ceux des fonctions de production baissent

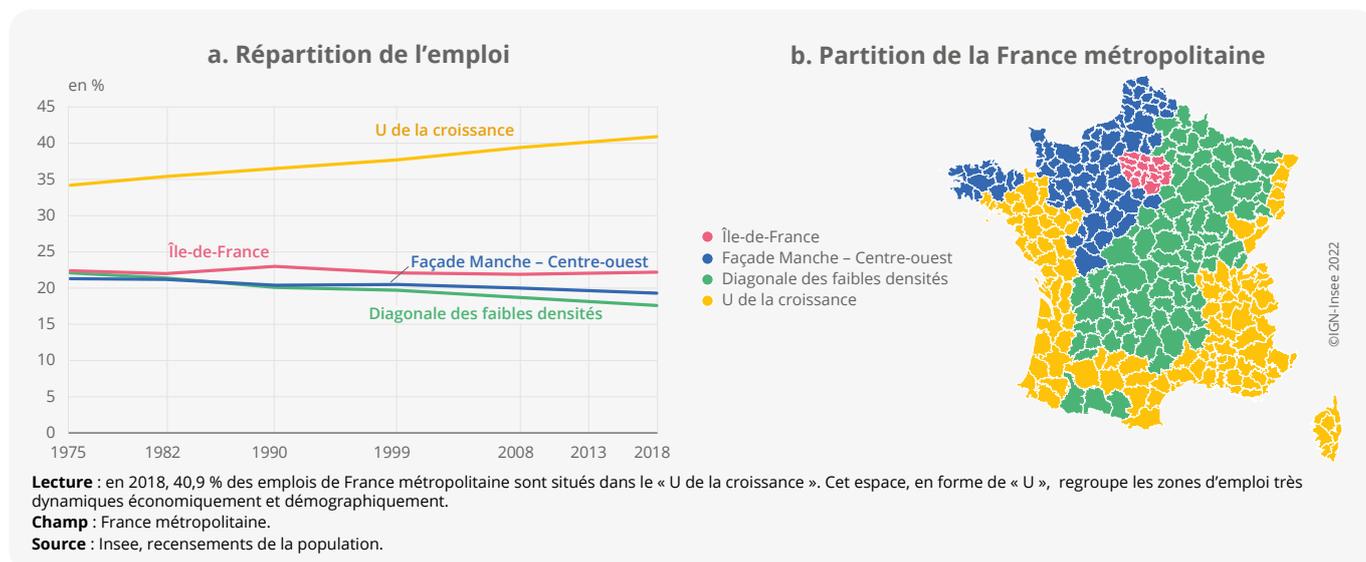
Ces dernières décennies, l'économie française a connu de profondes mutations sous les effets conjoints du

développement du secteur tertiaire, de l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication ou de l'économie de la connaissance. Dans le même temps, les parts des emplois industriels et agricoles dans l'emploi total ont diminué.

Ces mutations de l'économie se traduisent par des transformations de la nature des emplois ► **méthodes** [Bernet, 2021]. Elles ont eu lieu pour l'essentiel dans les années 1980 et 1990. Depuis le début des années 2000, le changement se poursuit à un rythme moins soutenu.

Depuis 1982, la part des emplois des fonctions à orientation présente (distribution, artisanat commercial, services de proximité, santé et action sociale) a augmenté de 11,1 points. Ces emplois représentent 41,2 % de l'ensemble

► 3. Répartition de l'emploi selon les quatre grands espaces de 1975 à 2018



des emplois de France métropolitaine en 2018 ► **figure 5**. Dans le même temps, les fonctions métropolitaines (conception – recherche, gestion, commerce inter-entreprises, prestations intellectuelles, culture – loisirs) progressent de 7,1 points pour atteindre 26,9 % des emplois en 2018.

À l'inverse, la part des fonctions de production concrète (fabrication industrielle et artisanale, bâtiment et travaux publics, agriculture) est divisée par deux, passant de 34,0 % des emplois en 1982 à 16,9 % en 2018.

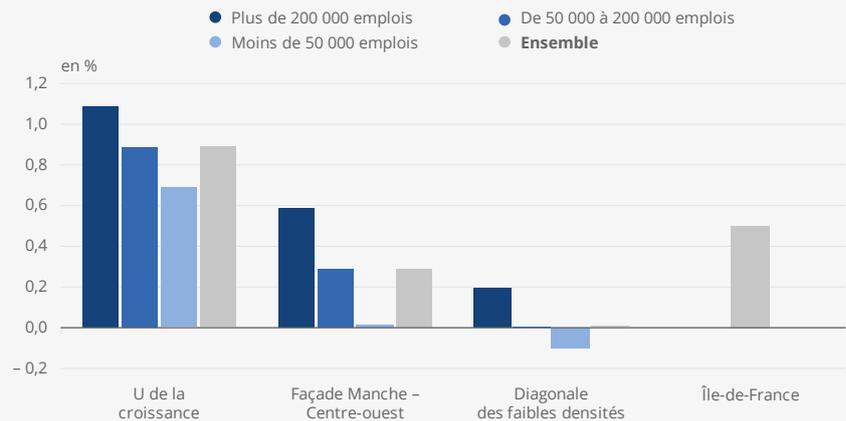
La diagonale des faibles densités subit la diminution des emplois de production

Les emplois des fonctions métropolitaines sont plus particulièrement présents en Île-de-France et dans les grandes zones d'emploi (respectivement 39,4 % et 30,2 % de l'ensemble des emplois) ► **figure 6**.

Les emplois de production concrète sont, à l'inverse, plus fréquents dans les zones d'emploi de plus petite taille. Assurant un rôle de proximité, les emplois des fonctions présentes et des fonctions transversales sont autant présents dans les petites que dans les grandes zones d'emploi.

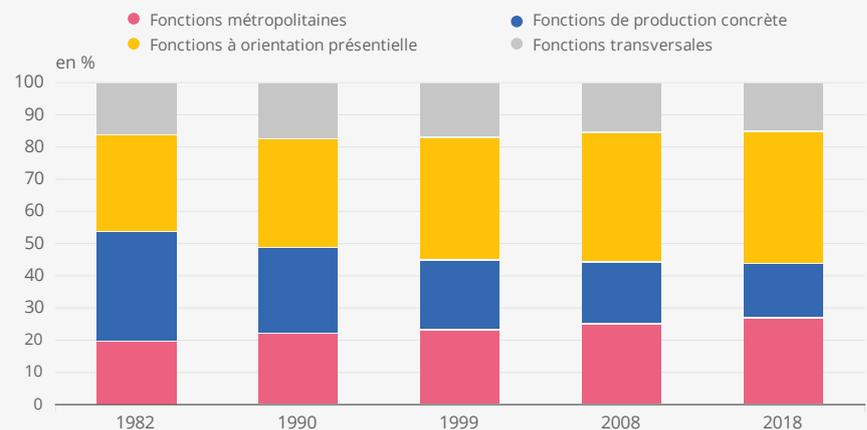
Cette inégale répartition a un impact sur les dynamiques des quatre grands espaces. La forte présence d'emplois de production concrète dans la « diagonale des faibles densités » explique en partie son ralentissement économique depuis les années 1980. Le même phénomène a lieu, dans une moindre mesure, dans la « façade Manche – Centre-ouest ». Au contraire, le « U de la croissance », qui concentre la grande majorité des zones d'emploi de plus de 200 000 emplois, profite de l'essor des fonctions métropolitaines. Le dynamisme de cet espace est renforcé puisqu'il bénéficie, en plus de sa structure d'emploi et de la taille de ses zones d'emploi, d'un effet géographique propre. En effet, à taille de zone d'emploi identique, la hausse des emplois des fonctions métropolitaines est plus forte au sein du « U de la croissance » que dans le reste de la France et la baisse des emplois de production y est moindre. Par exemple, entre 1982 et 2018, les emplois des fonctions métropolitaines augmentent de 2,6 % en moyenne par an dans la zone de Rennes alors que dans celle de Caen, ils augmentent seulement de 1,4 %. Durant la même période, les emplois de production concrète baissent de 1,8 % en moyenne par an dans la zone de Limoges située dans la « diagonale des faibles densités » alors qu'ils baissent de 0,8 % par an dans celle d'Angers située dans le « U de la croissance ».

► 4. Évolution annuelle moyenne de l'emploi entre 1975 et 2018 dans les quatre grands espaces selon la taille des zones d'emploi



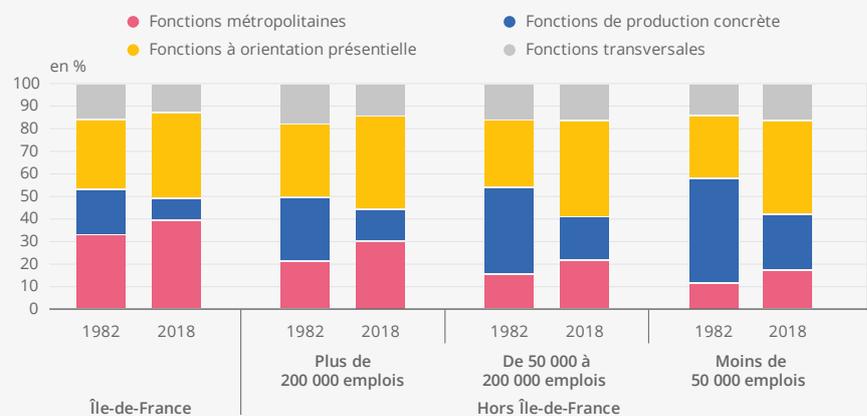
Note : Île-de-France, considérée comme une seule zone, n'a pas de déclinaison par taille.
Lecture : entre 1975 et 2018, l'emploi a progressé en moyenne de 1,1 % par an dans l'ensemble des zones d'emploi de plus de 200 000 emplois situées dans le « U de la croissance ».
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, recensements de la population 1975 et 2018.

► 5. Répartition de l'emploi selon les familles de fonctions de 1982 à 2018



Lecture : en 2018, les emplois des fonctions métropolitaines représentent 26,9 % de l'ensemble des emplois.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, recensements de la population.

► 6. Répartition de l'emploi selon les familles de fonctions et la taille des zones d'emploi, en 1982 et 2018

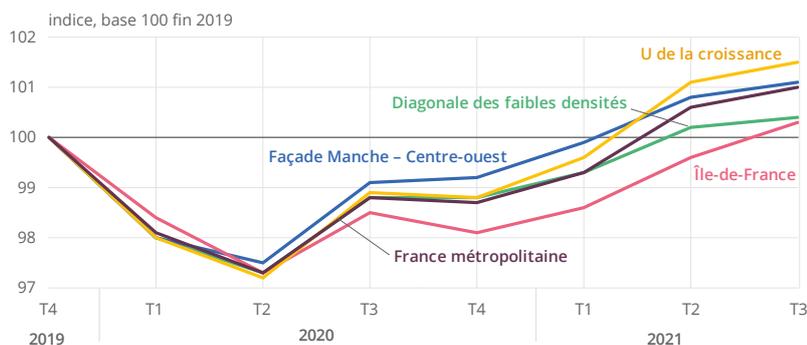


Lecture : en 2018, 39,4 % des emplois situés en Île-de-France sont des emplois des fonctions métropolitaines.
Champ : France métropolitaine, emplois au lieu de travail.
Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2018.

► Crise sanitaire : un redémarrage inégal selon les espaces géographiques

Avec la crise sanitaire et le premier confinement liés à la pandémie de Covid-19, l'emploi a brutalement chuté au 1^{er} semestre 2020. La chute est d'ampleur similaire dans les quatre grands espaces (entre - 2,5 % et - 2,8 %). L'emploi a redémarré dès le 3^e trimestre 2020 pour dépasser son niveau d'avant-crise dans tous les espaces au 3^e trimestre 2021. Le « U de la croissance » et la « façade Manche - Centre-ouest » sont ceux où le redémarrage post-crise est le plus marqué. *A contrario*, l'Île-de-France, dont la croissance avant la crise était forte, peine à retrouver une dynamique d'emploi. La « diagonale des faibles densités » se situe dans une situation intermédiaire, juste devant l'Île-de-France mais derrière les deux autres espaces qui profitent pleinement du rebond de l'économie.

Évolution de l'emploi dans les quatre grands espaces depuis le 4^e trimestre 2019



Lecture : dans le « U de la croissance », l'emploi a baissé de 2,8 % entre fin décembre 2019 et fin juin 2020.

Champ : France métropolitaine, emploi salarié au lieu de travail.

Sources : estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee du 3^e trimestre 2021.

L'Île-de-France, bien qu'ayant une répartition par secteur plus favorable (les fonctions métropolitaines et présentesielles y sont surreprésentées), n'a pas une croissance de l'emploi supérieure à celle de la moyenne nationale. ●

Isabelle Manné, Benjamin Méreau,
Fabrice Michailesco, Loïc Rousseau (Insee)



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

Les données sont issues des **recensements** de la population de 1975, 1982, 1990, 1999, 2008, 2013, 2018 (exploitations complémentaires au lieu de travail). Les résultats peuvent différer de ceux des estimations d'emploi issues des déclarations sociales des employeurs et dont le recul historique par zone géographique fine est moindre, du fait de différences de méthode, de concepts et de champ. Sur la période où les deux sources sont disponibles (1999-2018), les évolutions annuelles moyennes d'emploi sont néanmoins presque identiques dans les quatre grands espaces.

Les données les plus récentes de l'encadré sont issues des **estimations d'emplois localisés** du 4^e trimestre 2019 au 3^e trimestre 2021.

► Méthodes

Les 287 zones d'emploi de France métropolitaine ont été regroupées en **quatre grands espaces**. La partition repose sur des indicateurs d'évolution de l'emploi et de la population entre 1999 et 2017, mais aussi sur un indicateur de stock, le taux de logements vacants en 2017. Du fait de cette méthode et de la contrainte de continuité géographique, l'évolution de l'emploi des zones d'emploi au sein de chaque espace peut varier ► **figure 1**.

Les grandes zones d'emploi comptent plus de 200 000 emplois en 2018, les zones d'emploi de taille intermédiaire en comptent entre 50 000 et 200 000, les petites zones d'emploi moins de 50 000.

Les zones d'emploi des DOM ont été exclues du champ en raison de leur dynamique économique particulière et de leur isolement géographique.

L'Île-de-France est considérée ici comme une seule entité et il n'est pas fait d'analyse différenciée des 15 zones d'emploi qui la composent.

Le contour des zones d'emploi est fixé sur celui de 2020 quelle que soit l'année étudiée.

L'analyse fonctionnelle des emplois regroupe les professions en quinze fonctions. Ces fonctions réunissent les professions en raison de la **nature des emplois** et de leur rôle dans le processus économique. Comme dans **Bernert (2021)**, ces quinze fonctions sont ici regroupées en quatre familles :

- les **fonctions métropolitaines** : la conception – recherche, la culture – loisirs qui rassemble des professionnels des arts, des spectacles, de l'information et des actifs exerçant d'autres activités de loisir, la gestion qui regroupe les professions liées à l'administration des entreprises et les métiers de la banque et de l'assurance, le commerce inter-entreprises qui est très présent dans le commerce de gros mais également dans l'industrie, et les prestations intellectuelles qui comprennent le conseil, l'analyse et l'expertise ;
- les **fonctions de production concrète** : l'agriculture (y compris les métiers de la pêche et de l'exploitation forestière), la fabrication (dans la production industrielle ou artisanale) et les professions du bâtiment et des travaux publics ;
- les **fonctions à orientation présenteielle** : la distribution qui regroupe les professionnels de la vente aux particuliers, les services de proximité qui rassemblent des métiers assurant des prestations de la vie courante, les métiers de la santé et du social et de ceux de l'éducation et de la formation ;
- les **fonctions transversales** recensent des professions en relation directe aussi bien avec les entreprises qu'avec les ménages : l'entretien – réparation (le nettoyage, la maintenance et certains métiers liés à l'environnement) et les transports – logistique.

► Définition

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

► Pour en savoir plus

- **Bernert É.**, « Les fonctions de décision, de conception et de gestion plus présentes dans les grandes métropoles régionales », *Insee Première* n° 1856, avril 2021.
- **Dubois M., Lefebvre M., Levy D.**, « L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversité des économies locales », *Insee Première* n° 1814, octobre 2020.
- **Reynard R., Vallès V.**, « Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent », *Insee Première* n° 1771, septembre 2019.
- **Commissariat Général à l'Égalité des Territoires**, « Rapport sur la cohésion des territoires », juillet 2018.
- **Gass C., Reynard R., Vialette P.**, « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première* n° 1538, février 2015.
- **Hecquet V.**, « Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive », *Économie et statistique* n° 462-463, Insee, 2013.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Rédaction :
A. Dugué,
C. Tchobanian

Maquette :
B. Rols

@InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP221895
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2022
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

